



N° Tél en cas de problème : 0495/59 88 65

20 Kms

Marche du 19 février 2012

**GRAND-LEEZ** : A l'origine de la localité, on ne la désignait que sous le toponyme de **Leez** dont la première mention écrite date du début du IX<sup>ème</sup> siècle. La distinction entre Grand-Leez et Petit-Leez n'apparaît qu'au XII<sup>ème</sup> siècle et le toponyme Grand-Leez ne s'applique définitivement à la paroisse et à la seigneurie qu'au XV<sup>ème</sup> siècle. Le toponyme Leez dérive du latin *Leecon* issu d'une ancienne dénomination celtique du lieu : "*Lecob*", terme signifiant mare, boudoir. Or durant des siècles, Grand-Leez présente de vastes prairies marécageuses ayant succédé à un grand lac qui s'étendait des confins de Gembloux à ceux d'Aisne-en-Retail.

**Km 0,2 : L'Etang** : L'étang est une création récente (1972), reliquat de la construction de l'autoroute E-111. L'endroit a en effet été utilisé comme carrière de sable, et celle-ci s'est transformée en étang (2,5 hectares) grâce à de nombreuses sources.

**Km 2,5 : Rue Taravissée** : Dans les anciennes cartes cadastrales, cette rue figure sous l'inscription : *Tard Avisée* qui laisserait sous-entendre que cet écart de la bourgade recevait très tard, la visite du fauteur. Une partie de la rue Taravissée était autrefois la rue des Vaches.

**Km 4,5 : Le Long Pont** : La Cité est un petit affluent de l'Orneau qui prend sa source dans la partie nord du bois de Grand-Leez. Il traverse des terrains qui ont toujours été très marécageux, lesquels, à hauteur de lieu-dit "Le Long Pont", furent creusés dans les années 1960 en plusieurs étangs actuellement exploités pour la pisciculture et la chasse. Ces étangs restent cependant fort intéressants sur le plan régional pour l'avifaune aquatique et paludicole, comme les fuligules milonin et morillon, pour lesquels ils représentent l'un des sites de reproduction importants. Le martin pêcheur est par ailleurs très régulièrement observé. Le site est aussi un refuge pour l'entomofaune, notamment les libellules (plus de 20 espèces recensées).

**Km 7,7 : Le Pont des Luges** : Cette rue trouvait son appellation dans l'histoire du château romain de Grand-Leez. Les pages du châtelain s'y rendaient pour amener ou reprendre leur maître quand il quittait son domaine.... Puis passage devant le *Try Lambord* pour revenir vers Grand-Leez

**Km 8, 9,8 et 10,7 : L'Orneau** : Prend sa source au sud de Grand-Leez (à 500 m du Château de Petit-Leez vers Meux) et s'écoule vers le sud-ouest. Il traverse Gembloux, puis rejoint la Sambre à Jemeppe-sur-Sambre.

**Km 10,4 : Maison Communale- L'Église et le Presbytère** : En 1866, le Conseil Communal décida la construction d'une nouvelle maison communale. Elle coûta 17.000 francs. L'opinion publique s'insurgea contre le prix et l'architecture imposante d'un tel édifice et le surnomma "Le Château de la Folie". Fit l'objet d'une importante rénovation en 2008 et 2009 grâce à l'asbl Espace Grand-Leez. (info : <http://www.grand-leez.be/>) -- Les Prémontrés de l'oreffe desservent la paroisse de Grand-Leez pendant tout l'Ancien Régime et c'est l'abbaye qui fit construire l'église actuelle. De structure basilicale (sans bras, l'église ne forme pas de croix), sa conception (1786) est due à l'architecte Jean-Jacques Winocqz ; elle est dédiée à St Amand, le presbytère remonte au XVIII<sup>ème</sup>.

**Km 11,3 : la chapelle ND des Champs** : à droite, à l'intersection de la route et d'un petit chemin

**Km 11,5 : Moulin Defrenne** : L'édification du dernier moulin à vent en activité dans la province de Namur remonte à 1830 ; il a fait l'objet d'un classement en 1962 et d'une complète restauration dès le début des années 1990. Chaque dimanche à 16h30 (ou sur rdv), les meuniers vous en expliqueront, avec passion, le fonctionnement. (info : [www.moulin-defrenne.be](http://www.moulin-defrenne.be))

**Km 12,9 : Château ferme de Petit-Leez** : Le château-ferme de Petit-Leez, bâti au 17<sup>ème</sup>, est admirablement proportionné avec ses toits carrés, ses pierres de taille et ses clochetons d'agrément. Il présente des constructions groupées autour d'une aire rectangulaire en briques et pierres bleues du 17<sup>ème</sup> au 20<sup>ème</sup> siècle, restaurées et assez soigneusement restaurées. On y accède par un portail en plein cintre à l'angle nord-ouest. Au sud, un important logis de style traditionnel, daté au premier niveau de 1618 sur une dalle aux armes des comtes de Grimberghes, est flanqué de deux tours de cinq niveaux. A droite du logis les étables, auxquelles est accolée une tour massive de deux niveaux, remontent à la première moitié du 17<sup>ème</sup> siècle. Les côtés nord et est datent des 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles, à l'exception d'un portail à l'est, daté 1673 à la clé. Actuellement, le château abrite en son sein diverses activités : d'une part, la Dielerian Gallery qui se consacre essentiellement à la sculpture. On y retrouve aussi bien les grands noms des 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles que le talent d'artistes contemporains du Zimbabwe. D'autre part, la Contemporary Art Gallery se spécialise dans l'art actuel et propose tout au long de l'année des expositions personnelles d'artistes de renommée internationale. Le château propose aussi la location de certaines de ses salles et accueille tous types d'événements

**Km 14,2 : Ulmodrome de Lierna** : Depuis plus de 20 ans, malgré la saga juridico-administrative, l'ulmodrome de Lierna permet la découverte de la 3<sup>ème</sup> dimension. Visitez-les ! Les pilotes vous expliqueront leur passion et les règles en vigueur, puis peut-être oserez-vous le baptême de l'air... au risque d'y prendre goût.

**Inson'au Bois : Tougnières enherbées** : bandes enherbées constituant une zone tampon entre un milieu cultivé intensif et un milieu plus naturel. Elles permettent de réduire les éventuelles dérives d'engrais et de produits phytosanitaires.

**Pares éoliens visibles** : Perwez au N-E / Diroy au Sud / Sambreffe à l'Ouest : La Wallonie compte actuellement (01/2012) 246 éoliennes en fonctionnement, réparties sur 40 paires éoliennes. La puissance totale installée atteint 5413 MW. Le parc éolien wallon produit l'équivalent de la consommation de 343.000 ménages (info : [www.eolien.be](http://www.eolien.be))

**Km 18 : Bois de Grand-Leez** : Avec ses 110 hectares, le Bois de Grand-Leez représente, au même titre que le Bois de Buis tout proche, le dernier grand massif forestier de la Hesbaye occidentale. Il s'agit d'un reliquat de l'antique forêt charbonnière, qui couvrait, avant les grands défrichements commencés à la préhistoire, la plus grande partie de la moyenne Belgique. Des traces en sont encore visibles de nos jours dans les champs, sous la forme de taches foncées correspondant aux anciennes aires de fardes. Occupant des sols lourds et humides qui n'ont, semble-t-il, jamais été entaillés, cette propriété communale est constituée d'une chaîne charmaie atlantique à jonquille et à jacinthe des bois. Le peuplement est traité essentiellement sous le régime de taillis sous futaie. La futaie y est variée mais discrète.

Sources : (internet : [www.grand-leez-petit-leez.be](http://www.grand-leez-petit-leez.be) - [www.gembloux.be](http://www.gembloux.be) )